



Collectif Vélos en Ville

Recrute

un-e Assitant-e Administratif

Le Collectif Vélos en Ville recherche une personne, pour assurer un poste d'assistant-e administratif et financier au sein de l'association.

Association Collectif Vélos en Ville, 24 rue Moustier, 13001 Marseille.

Téléphone : 09 54 58 88 77 - Site internet : <http://www.velosenville.org>

Description du contrat

- CDD en emploi aidé (CUI-CAE ou emploi d'avenir) de un an à trois ans avec perspective de CDI (vérifier son éligibilité au contrat aidé auprès de Pôle Emploi)
- Temps de travail : 28h à 35h par semaine suivant le contrat
- Salaire net mensuel : 913,45€ à 1120,43€ suivant volume horaire
- Début du contrat : 14 septembre 2015

Description du poste

A/ Mission : Gestion Administrative et financière (15h)

- Gestion des adhérents et des bénévoles
- Suivi comptable et administratif

B/ Mission : Communication, écomobilité et événementiel (10h)

- Gestion de la communication interne, externe et des média
- Co-organisation d'événementiels et d'action « écomobilité »

C/ Mission : Vélo-école (2,5h)

- Gestion de la communication
- Gestion des bénéficiaires (hors apprentissage)

D/ Mission : Balades (0,5h)

- Gestion de la communication interne et externe

Compétences et aptitudes recherchées

- Grande capacité organisationnelle dans le travail individuel et collectif
- Bonne connaissance de l'outil informatique et internet
- Pratique du vélo indispensable, une bonne connaissance du vélo urbain serait un plus
- Avoir une expérience associative et des démarches administratives et sociales d'une structure employeur.
- Qualités relationnelles

Curriculum Vitae et lettre de motivation à déposer par courriel jusqu'au 23 août 2015 à collectif@velosenville.org

Le Collectif Vélos en Ville

Le Collectif Vélos en Ville est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général créée le 1 août 1996. Elle est également agréée pour la protection de l'environnement pour la commune de Marseille. L'association est forte de 1200 adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre 2012. Son conseil d'administration est composé de 15 membres bénévoles.

L'association Collectif Vélos en Ville a pour objet de sensibiliser, de former et de faire participer le public le plus large possible au développement de la pratique du vélo en ville. Elle appartient au réseau national de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), au réseau national de l'Heureux-Cyclage, l'AF3V et à l'APEAS.

Il propose plusieurs types de services comme l'atelier solidaire de réparation de vélo ouvert six jours par semaine. Fondé sur les principes de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire, c'est un lieu d'apprentissage et d'échange entre les adhérents et les bénévoles de l'association, siège d'une grande mixité intergénérationnelle et culturelle. Ce lieu permet également une activité de recyclage des vélos et de marquage anti-vol.

L'association gère aussi une activité de Vélo-Ecole pour adultes, de stage de cyclistes urbains, des sorties à thèmes deux fois par mois, auxquelles participent des personnes non-voyantes sur tandem. Ces activités sont toutes accessibles gratuitement pour les adhérents ayant souscrit une adhésion annuelle.

Dans son dispositif « Festival Cyclable », vainqueur 2010 des trophées nationaux du vélo et du prix AGIR de la Région PACA, l'association met à disposition son expertise à des organisateurs ou porteurs d'évènements désirant adopter une démarche éco-responsable (Festival Marsatac, Festival de Marseille, Fiesta des Suds etc.) L'association organise également les évènements « cyclistes visibles » pour le compte de la sécurité routière (PDASR), la semaine européenne de la mobilité, la semaine européenne du développement durable etc. ainsi que la Fête du Vélo.

Notre association fournit également son expertise de conseil en éco-mobilité dans le cadre d'opérations de management de la mobilité dans les Plans de Déplacements Entreprise et Plan de Déplacement Administration, ainsi que dans les collèges.

Le Collectif Vélos en Ville participe aux réunions de concertation sur les aménagements urbains, initie des réunions de réflexion sur les aménagements cyclables avec les différentes collectivités depuis cinq ans et participe à l'élaboration des documents de planification stratégique PDU, SCOTT, PCET, SDMD . Un groupe de travail en interne sur les aménagements cyclables alimente les propositions du Collectif Vélos en Ville.

Enfin le Collectif Vélos en Ville est conventionné avec la communauté urbaine de Marseille Provence Métropole afin de mener des actions visant la promotion du vélo sur ce territoire.